



APPEL À PROJET « INVENTONS LA MÉTROPOLE »

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

**CANDIDATURE DES VILLES
ET DU TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE**

juin 2016



Préambule

Résolument engagées dans la Métropole, les neuf villes d'Est Ensemble et leur Etablissement Public Territorial souhaitent présenter une candidature riche et ambitieuse dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole ».

Cette candidature s'appuie sur les orientations stratégiques adoptées depuis 2010 par les villes et le Territoire d'Est Ensemble. Chaque proposition de terrain est forte de cette cohérence et participe pleinement d'un effet d'entraînement pour les territoires de projets d'Est Ensemble.

La présente candidature s'articule autour des propositions suivantes :

- 12 sites principalement mixte à rayonnement métropolitain
- 2 projets d'envergure autour de pôles multimodaux présentés dans la catégorie des « Hubs internationaux du Grand Paris »
- 6 sites vecteurs de la nouvelle économie identifiés dans le cadre de la démarche « Arc de l'innovation »

L'ensemble des sites proposés par les villes et l'EPT s'inscrivent dans la logique du Projet urbain d'Est Ensemble dans la continuité de l'élaboration du Contrat de Développement Territorial « La Fabrique du Grand Paris ». Cette méthode replace les propositions de sites dans l'ambition de refléter une vision commune du devenir de notre territoire et de son évolution à horizon 15 ans.

Les 20 sites proposés à l'appel à projets « Inventons la Métropole » doivent ainsi permettre de catalyser les dynamiques de développement sur les territoires d'entraînement identifiés dans le Projet urbain : Les Portes de Paris et du Grand Paris, La Plaine de l'Ourcq et le Parc des Hauteurs.

Il faut considérer ces trois secteurs inséparables les uns des autres comme des lieux d'impulsion du développement, qui rayonnent sur l'ensemble du territoire et qui contribuent à assurer de nouvelles connexions entre différents quartiers, notamment les quartiers les plus fragiles.

Cette candidature collective trouve sa cohérence à travers les grandes lignes stratégiques du Projet urbain d'Est Ensemble :

- Reconnecter les territoires d'Est Ensemble entre eux et avec la métropole, en intégrant les questions de mobilité, de paysage et de nature en ville et en traitant les coupures liées aux infrastructures
- Intensifier les centralités actuelles et futures du territoire, en lien avec les transports en commun et les spécificités des différents secteurs
- Dynamiser les tissus diffus sur tout le territoire, en s'appuyant sur une trame qualitative d'espaces publics et d'espaces verts ainsi que sur le développement de la mixité habitat-emploi
- Faire rayonner le territoire dans la métropole en mettant en avant les atouts que sont le canal, le « parc des hauteurs », les portes de Paris et, plus à l'est, les « portes du grand Paris »

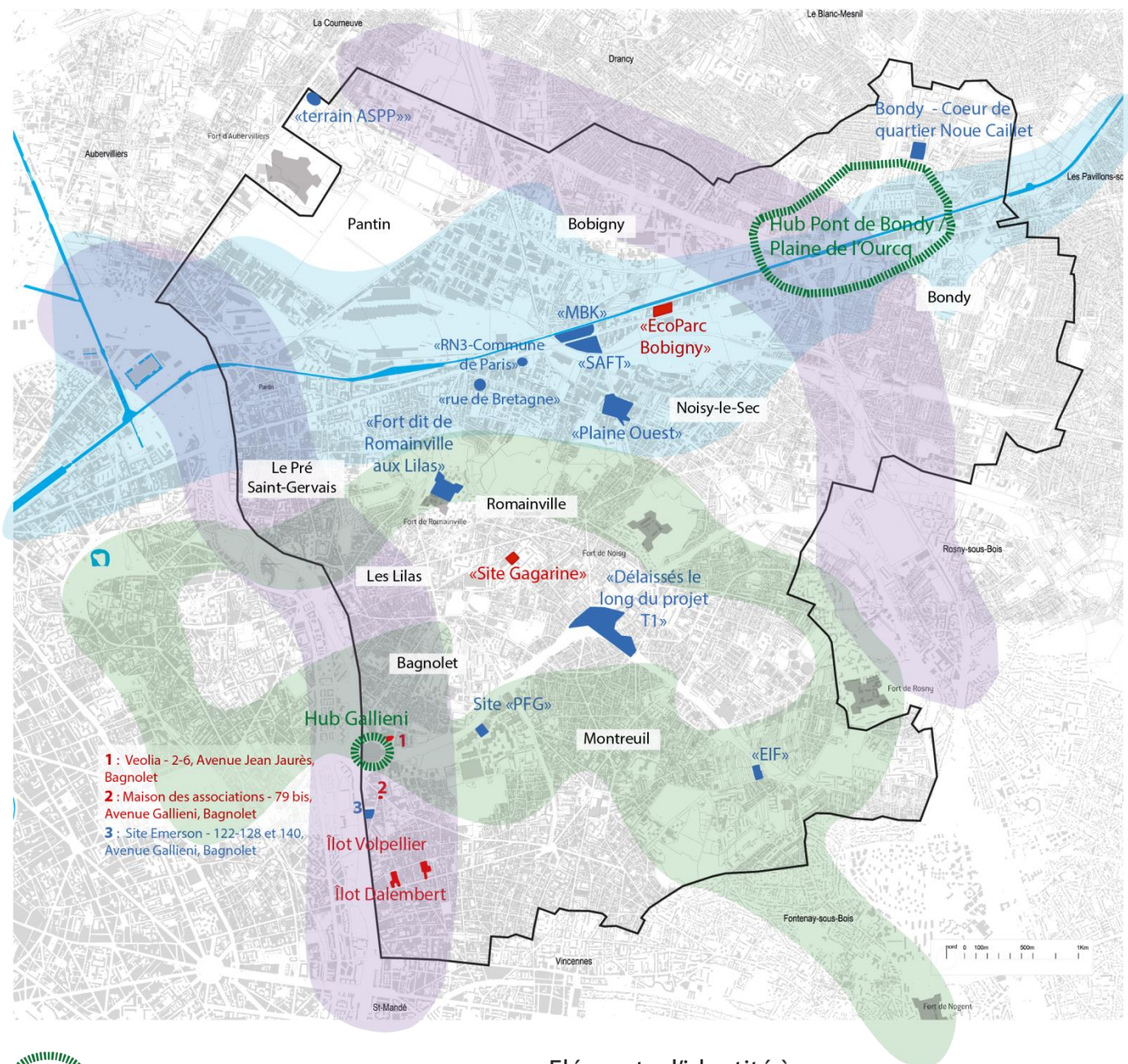
La mise en œuvre de projets innovants sur les terrains proposés sera en ce sens un véritable levier pour un développement urbain soutenable du territoire dont la concrétisation repose sur les conditions suivantes :

- Désenclaver le territoire par l'arrivée des nouveaux transports en commun, qui permettront de faire émerger des projets urbains novateurs, favorisant l'amélioration du cadre de vie et d'attirer des nouvelles populations et nouveaux emplois
- Requalifier les espaces publics : cela passe par l'identification d'un réseau d'espaces publics structurants pour les usages quotidiens à qualifier à connecter avec les territoires de demain que sont les nœuds d'infrastructures et de transports, support de futures centralités.
- Valoriser le paysage, conforter la trame paysagère du Parc des hauteurs, permettant là aussi de créer des liens entre les différents quartiers d'Est Ensemble
- Dynamiser les pôles économiques et intégrer les grands projets d'aménagements, notamment les 10 ZAC territoriales et les 12 projets de renouvellement urbain

Les fiches en annexes de ce document présentent de manière détaillée les candidatures des sites.

Appel à projets «Inventons la Métropole»

Sites proposés



Hubs du Grand Paris



Arc de l'innovation



Terrains «Inventons la Métropole»

Éléments d'identité à l'échelle de la métropole



La Plaine du Canal de l'Ourcq



Le Parc des Hauteurs



Les Portes de Paris et Territoires d'échanges avec le Grand Paris

Est Ensemble dans les dynamiques métropolitaines

Projets d'aménagement

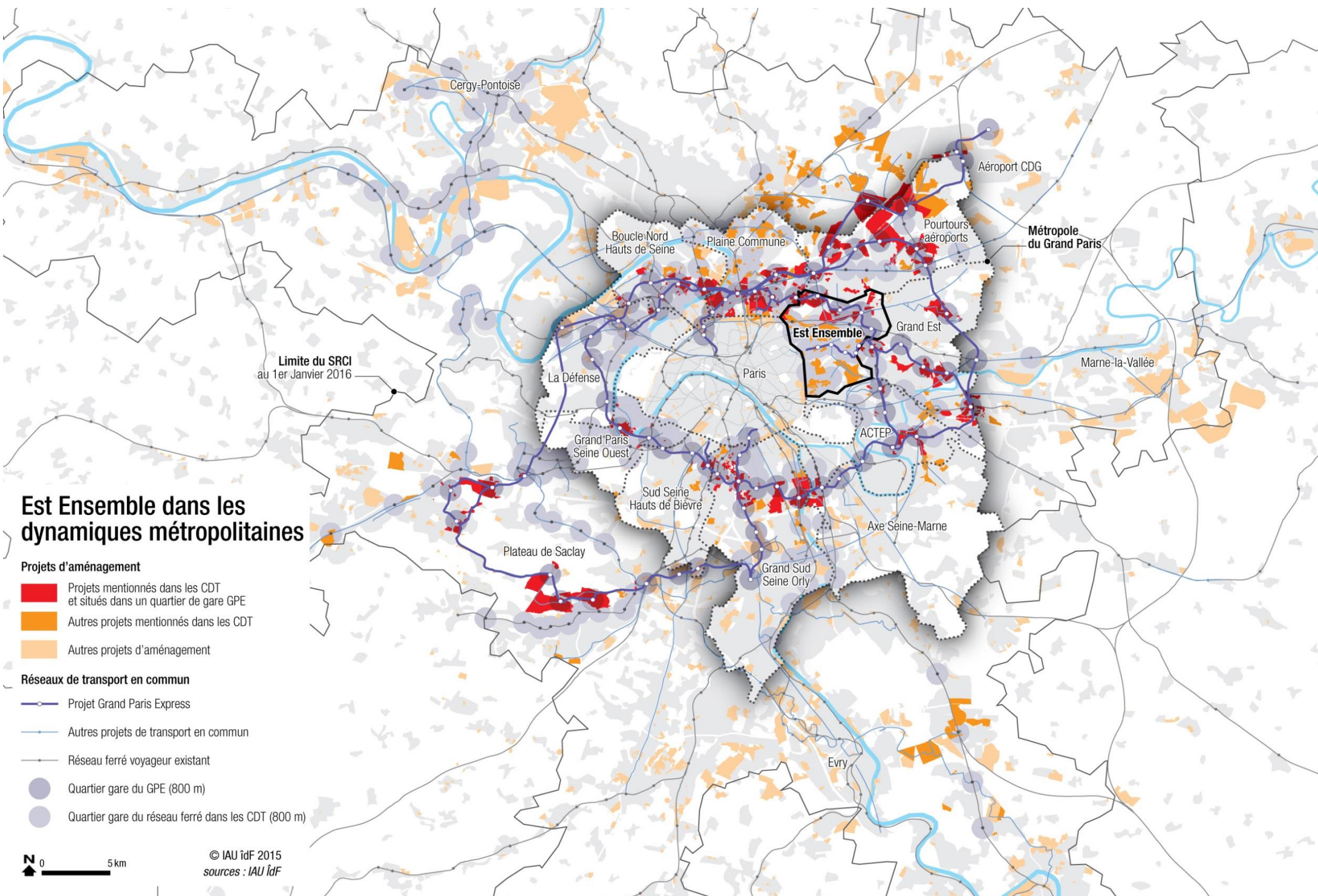
- Projets mentionnés dans les CDT et situés dans un quartier de gare GPE
- Autres projets mentionnés dans les CDT
- Autres projets d'aménagement

Réseaux de transport en commun

- Projet Grand Paris Express
- Autres projets de transport en commun
- Réseau ferré voyageur existant
- Quartier gare du GPE (800 m)
- Quartier gare du réseau ferré dans les CDT (800 m)

N 0 5 km

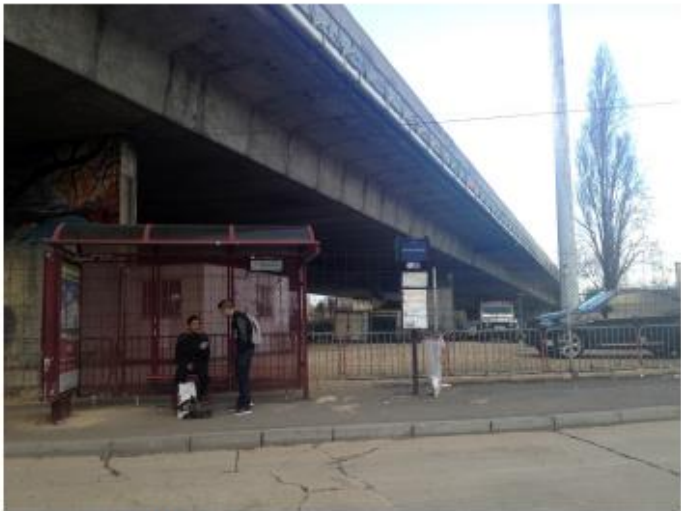
© IAU îdF 2015
sources : IAU îdF



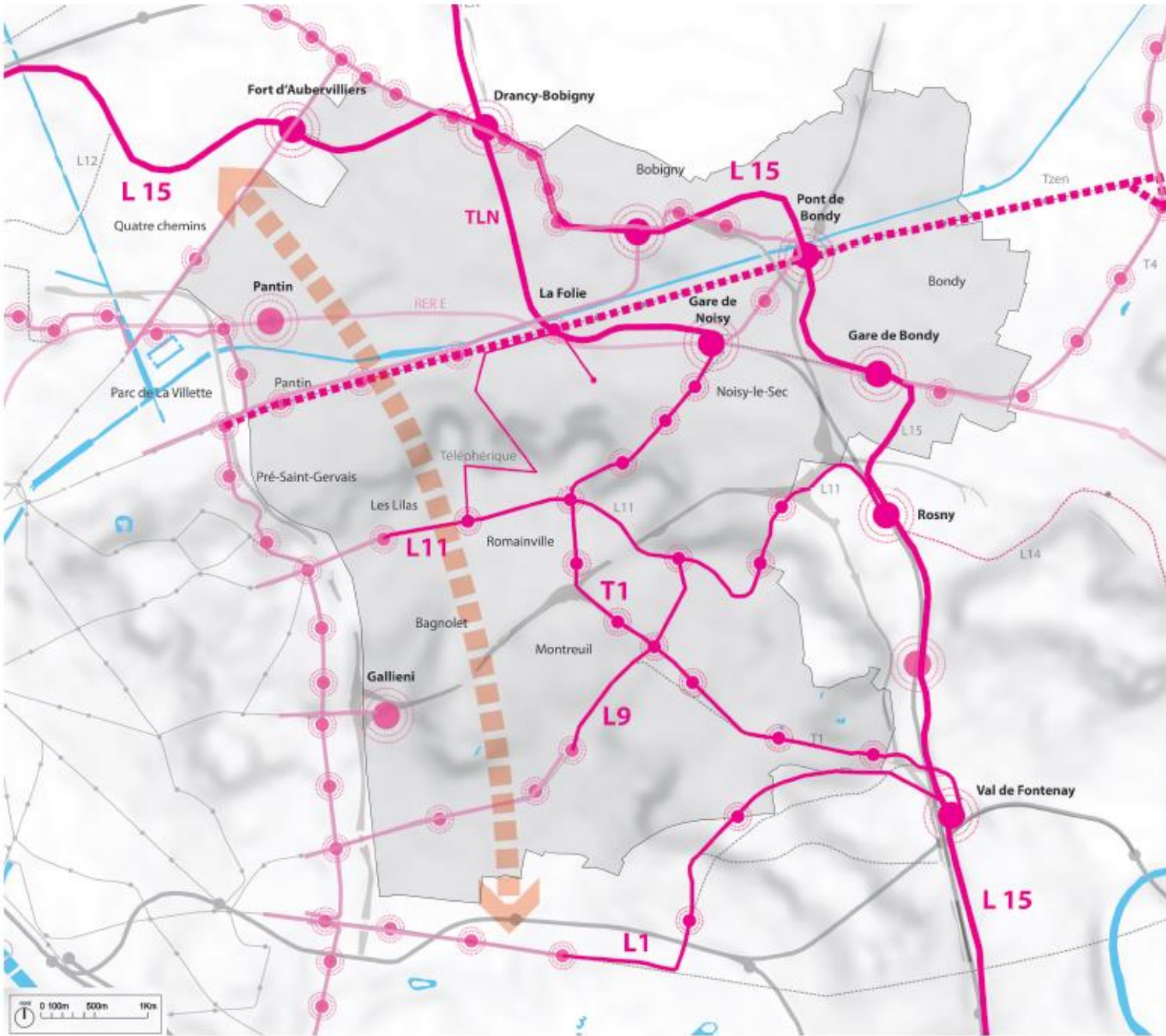
Le désenclavement du territoire

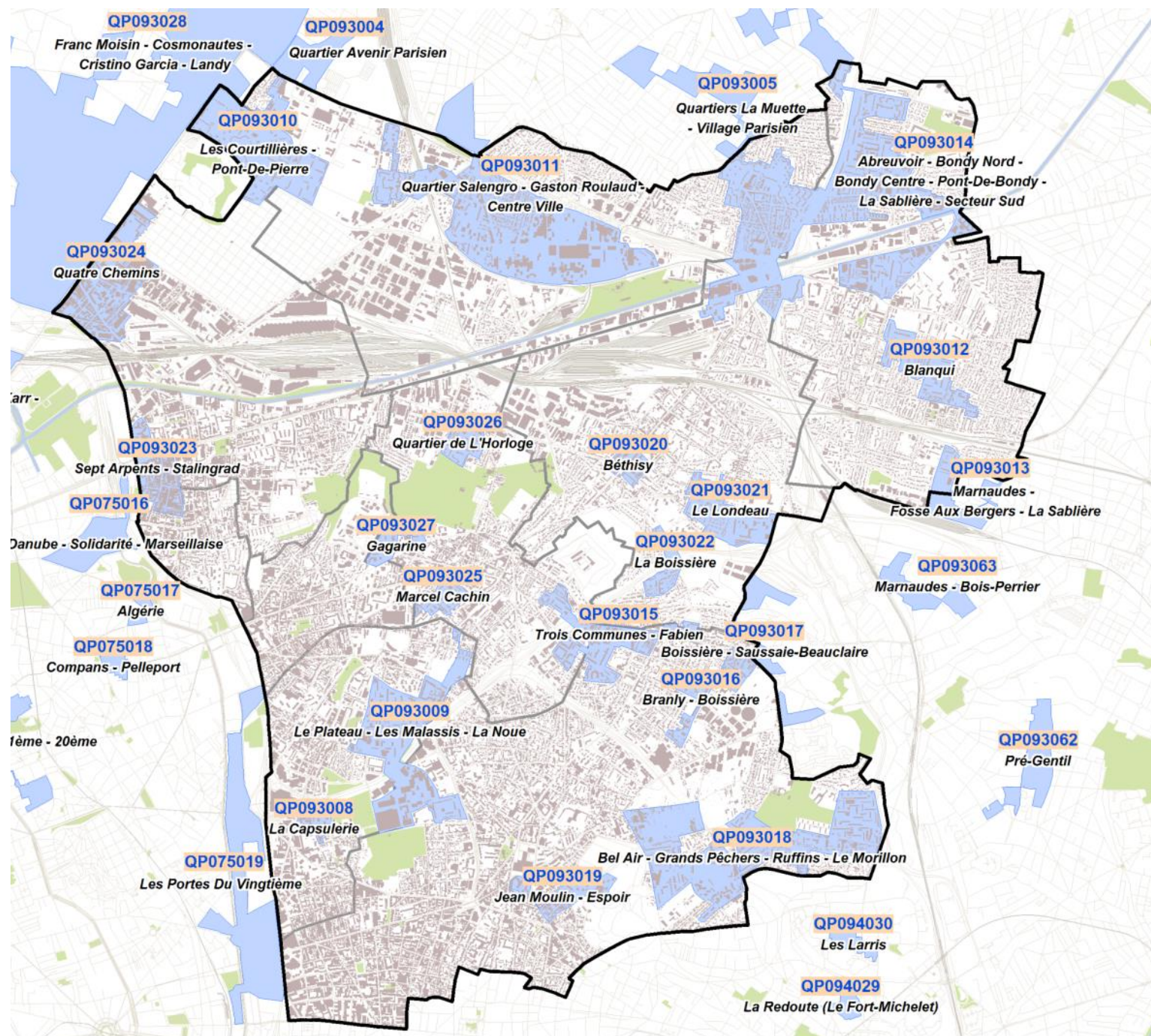
Le territoire d'Est Ensemble est marqué par les grandes infrastructures qui le traversent et l'irriguent. Mais les nombreuses ruptures d'échelle entre le métropolitain et le local façonnent un paysage où la mobilité est encore mal vécue. Les projets de transports en commun qui désenclaveront le territoire d'Est Ensemble devront contribuer à transformer le regard porté sur ces infrastructures. Ils devront également permettre de faire émerger des projets urbain novateurs, spécifiques à chaque polarité, différenciant pour le territoire, attirant des populations diversifiées par la richesse et la qualité des « situations de vie » qu'ils mettront en oeuvre et des nouveaux programmes qu'ils feront émerger.

- Pôles gares existant (RER, gare routière)
- Pôles gares à venir ou renforcés (RER E, L15, gares routières)
- Stations de métro et de tramway existantes
- Nouvelles stations de métro et de tramway (L11, T1, L9)



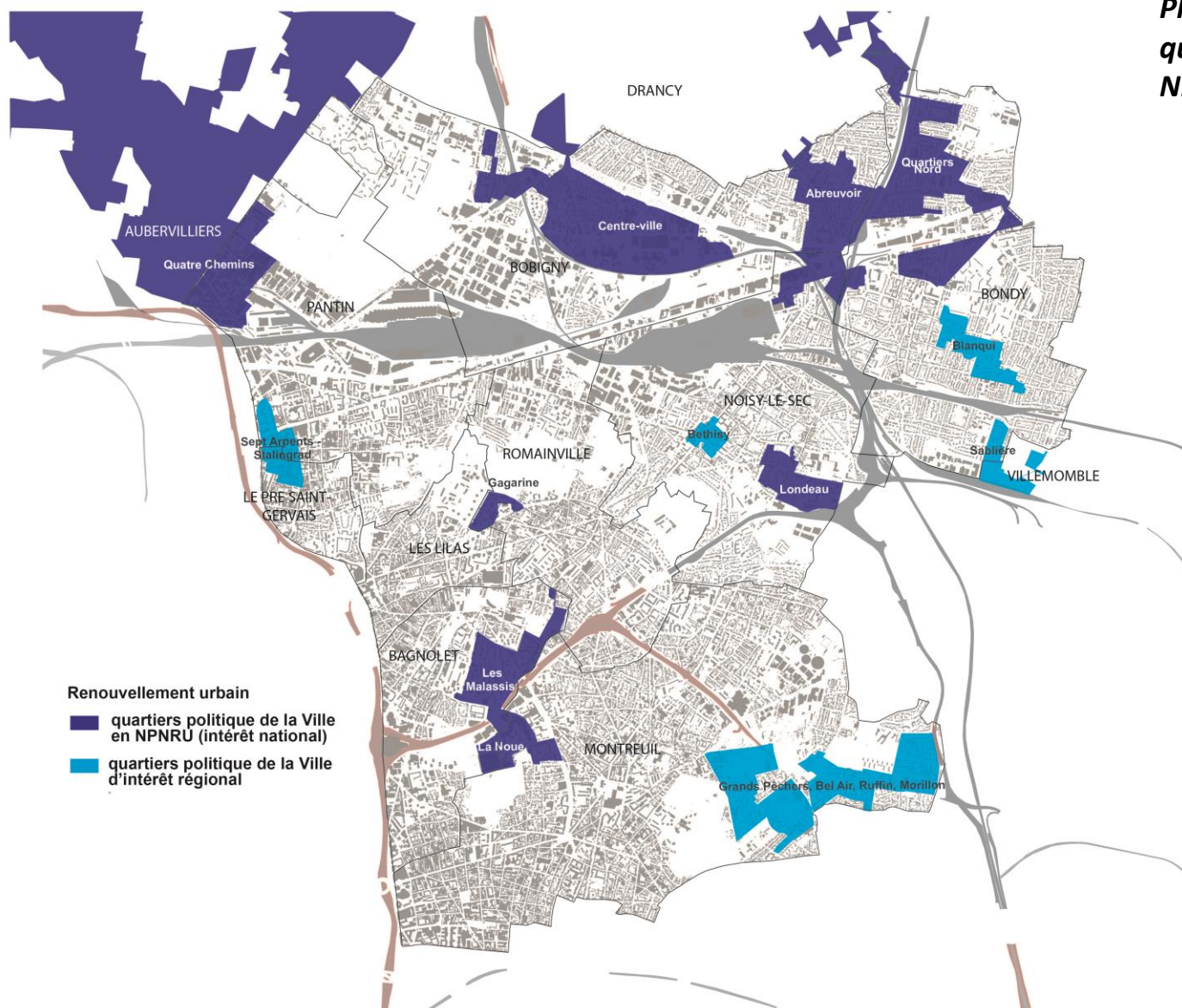
Secteur du Pont de bondy





**Plan de situation des
quartiers politique de la
ville sur le territoire d'est
ensemble**

**Plan de situation des
quartiers d'intervention du
NPNRU**



LES PORTES DE PARIS ET DU GRAND PARIS

Les Portes du Grand Paris sont des sites stratégiques au croisement des dynamiques métropolitaines et locales, elles doivent devenir de véritables places autour d'espaces publics fédérateurs, supports de projets ambitieux.

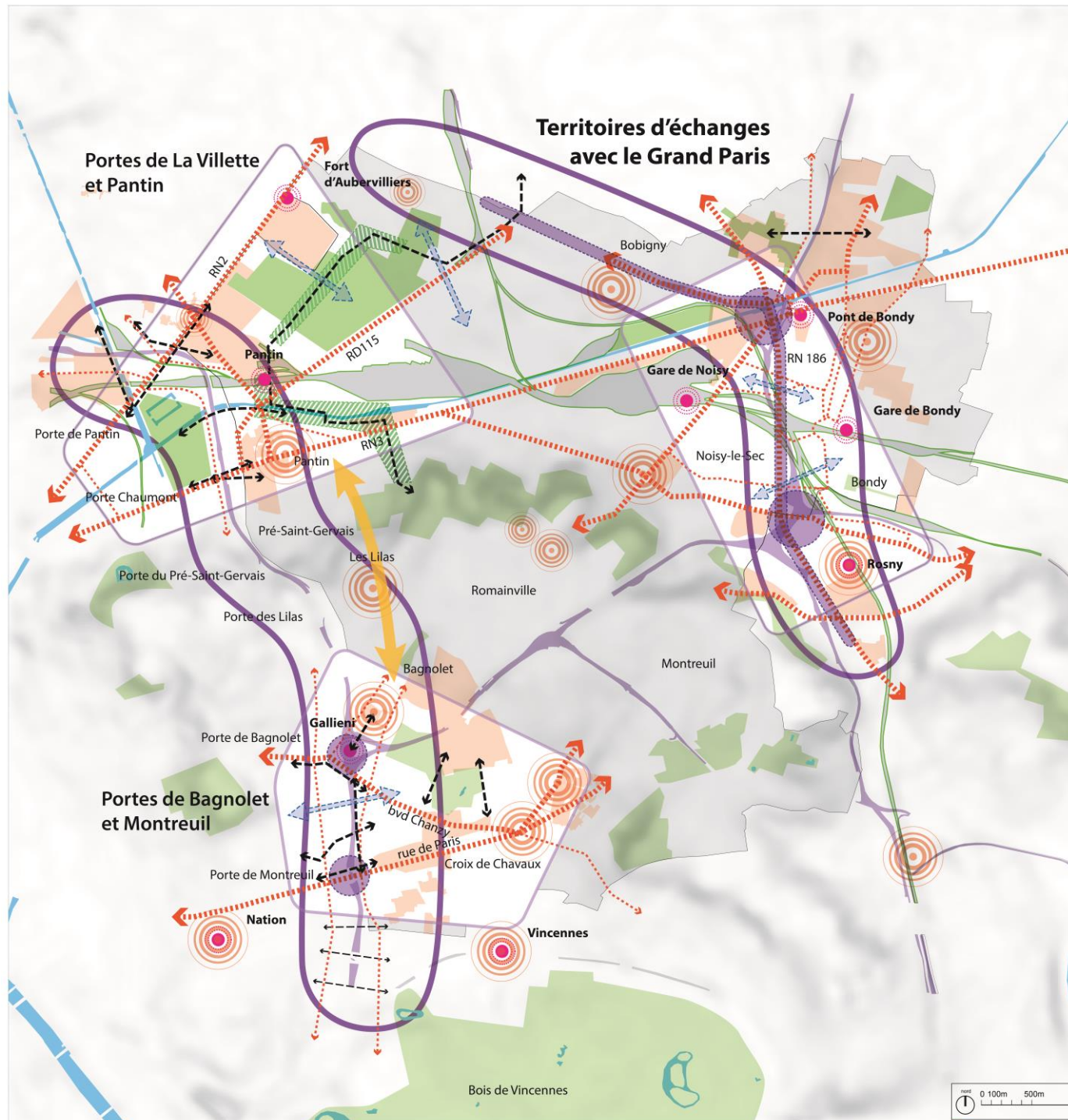
Est Ensemble est relié à Paris par 6 portes qu'il s'agit de traiter comme de véritables éléments d'accueil dans le territoire des villes et d'Est Ensemble. Ce sont des espaces publics métropolitains à aménager, en s'appuyant sur des programmations à réfléchir de part et d'autre du périphérique, dans une logique de couture des tissus urbains bâtis. Les portes de Pantin, Bagnolet et Montreuil sont aujourd'hui les portes qui méritent une attention toute particulière au regard des enjeux urbains, économiques et sociaux sur ces secteurs.

La notion de « porte » du territoire doit toutefois également s'élargir dans la perspective de la construction de la Métropole du Grand Paris et alors que le réseau de transport à horizon 2030 va considérablement faciliter les mobilités dans toute la petite couronne : l'A86 constituera demain le nouveau périphérique du grand Paris et les portes dites du « Grand Paris », telle que celle du Pont de Bondy est très structurante pour Est Ensemble.

Aux portes de Paris, ce sont 8 sites qui ont été sélectionnés par les villes de Bagnolet et Montreuil avec l'appui du Territoire pour « Inventer la Métropole », quatre d'entre eux s'intégrant à l'Arc de l'innovation tandis que le pôle Gallieni pourra candidater en tant que « Hub du Grand Paris ».

La candidature autour du « Pont de Bondy » s'inscrit plus largement dans la dynamique de la pleine de l'Ourcq mais constitue également, en tant que futur quartier de gare du Grand Paris Express, une Porte du Grand Paris.

Les portes d'Est d'Ensemble



Périmètre de réflexion des portes

Intégrer les infrastructures métropolitaines dans le tissu local

Améliorer les franchissements en reconfigurant les grands échangeurs et ouvrages d'art

Requalifier les grands axes urbains

Structurer une maille viaire intermédiaire

Principe de liaison à étudier à moyen ou long terme

Réinventer le rapport entre la ville et les faisceaux ferrés

Conforter le réseau d'espaces publics structurants pour les usages quotidiens des habitants d'Est Ensemble

Intégrer les grands pôles gare dans les centres-villes et en faire de véritables centralités urbaines

Centralité existante à conforter

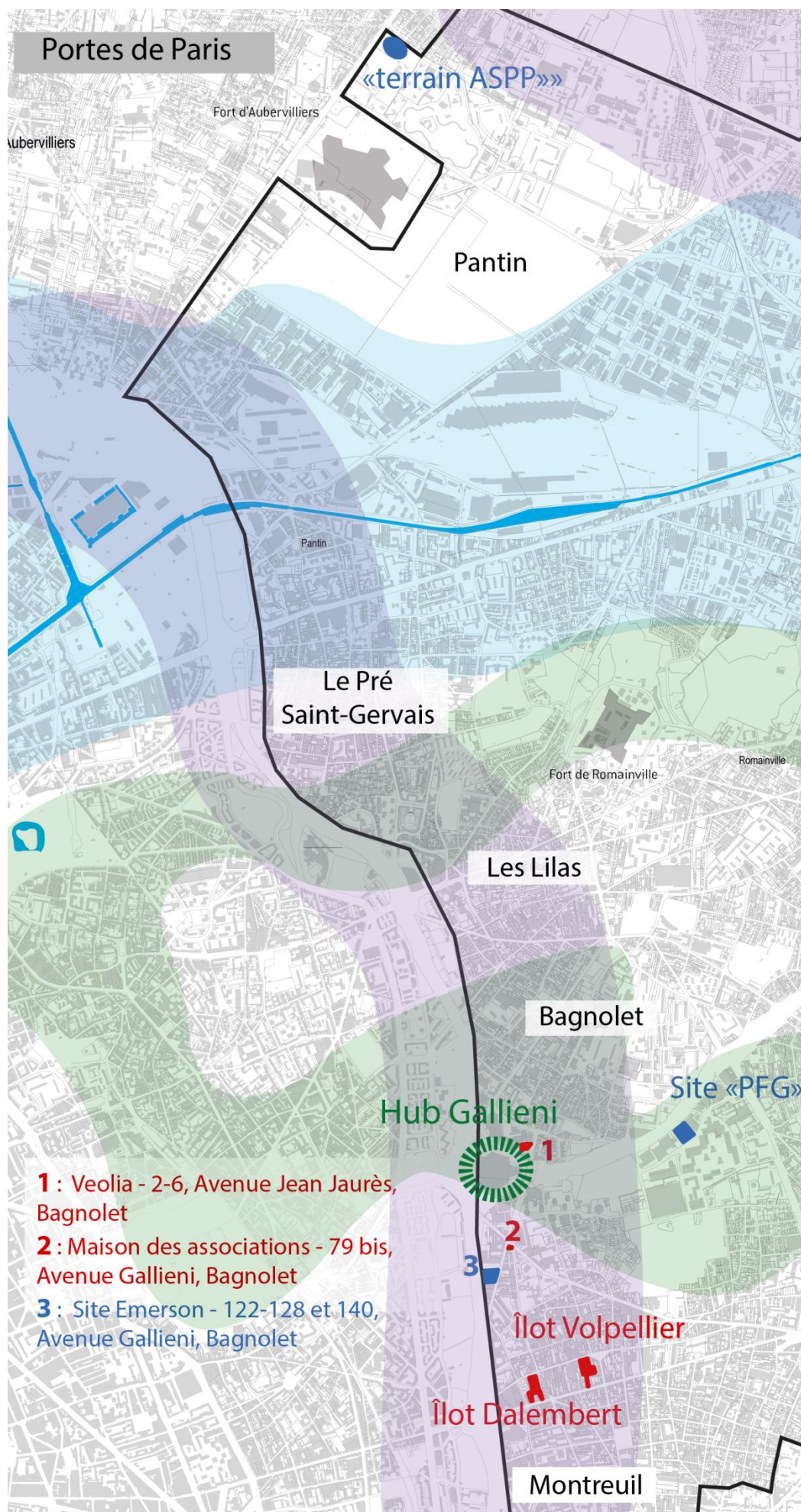
Assurer la continuité des cheminements pour modes actifs

Principe de liaison Nord Sud

Renaturer la ville et rendre lisible la géographie d'Est Ensemble

Rendre visible le canal de l'Ourcq en valorisant le paysage de ses berges et conforter les usages de mobilités et de loisirs

Affirmer la présence du végétal dans Est Ensemble en améliorant la visibilité des grands parcs et cimetières au sein des tissus urbains et favoriser leur accessibilité



Liste des sites candidats sur le territoire des « Portes de Paris » :

Les projets de la ville de Bagnolet s'intègrent dans ce territoire :

- **Le pôle Gallieni**, dans la catégorie « Hubs du Grand Paris », est un secteur d'enjeux métropolitains, puisqu'il constitue la façade du Territoire en lien direct avec Paris. De plus, le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France identifie ce secteur, en lien avec Montreuil, comme un pôle économique au rayonnement international.

L'enjeu pour ce secteur, d'importance métropolitaine, est de renforcer son attractivité en favorisant l'implantation de nouveaux programmes mixtes s'intégrant dans le tissu urbain par :

- L'accueil de bâtiment d'activité afin de renforcer la dynamique économique de ce secteur notamment le long du périphérique et de l'A3.
- La construction de nouvelles opérations de logements diversifiés (accession – social – intermédiaire....) pour répondre aux besoins croissant de logements et plus particulièrement à ceux des bagnoletais.

Pour conforter la requalification de ce pôle et son attractivité, il s'agit d'interroger l'évolution de ce territoire en le reliant aux quartiers du Centre-Ville, de La Noue-Malassis (quartier en renouvellement urbain) et à Paris.

- **Le site VEOLIA** par sa proximité immédiate avec le pôle Gallieni, constitue un enjeu fort dans la requalification du secteur et ce, en lien avec le réaménagement de la dalle de la Poste et la ZAC Benoît Hure. Il constitue un vecteur de développement économique identifié dans le cadre de l'Arc de l'innovation.
- **Le site situé 122-140 avenue Gallieni** (site « Emerson ») vise la création d'un ensemble de bureaux innovant. L'enjeu pour ce secteur d'importance métropolitaine est de soutenir l'émergence d'un véritable pôle d'attractivité économique de l'Est parisien.
- **Le site de la Maison des Associations**, bien propriété de la Ville de Bagnolet, pourrait être réhabilité afin d'y accueillir une pépinière d'entreprise, un incubateur en lien avec le centre de formation CNA- CEFAG. Ce site fait également partie de la démarche « Arc de l'Innovation ».
- **Le site dit « PFG »** est actuellement un bâtiment d'activités et d'entrepôts de 14755 m², sis 19, rue Jean-Lolive dont une partie est occupée par les Pompes Funèbres Générales. La création d'un hôtel d'activité est envisagée.

Les projets de la ville de Montreuil portés en lien avec l'EPT Est Ensemble figurent également sur ce territoire d'entraînement et rejoignent plus globalement la démarche de l'Arc de l'innovation. Deux sites, situés dans la ZAC Benoit Hure et relevant du Plan National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) sont en effet proposés à l'appel à projets. Les projets qui seront proposés sur les **îlots Volpellier et d'Alembert** permettront d'insuffler un nouvel élan pour la mixité fonctionnelle de ce quartier.

Enfin, la ville de Pantin est candidate avec le **terrain de l'ASPP**, d'une superficie d'environ 2 ha, situé au nord de Pantin, à proximité du quartier des Courtilières, à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Edouard Renard. Il s'agit d'un ancien terrain de

sport désaffecté, propriété du CD93, anciennement occupé par l'ASPP (Association Sportive de la Police de Paris).

Un projet à dominante résidentielle est attendu avec programmation alternative au logement, tant du point de vue de la recherche d'une transition urbaine et de mixité fonctionnelle que de la recherche d'attractivité pour ce site. Des rez de chaussés actifs pourront notamment être développés en termes d'innovation.

LE PARC DES HAUTEURS

Le Parc des Hauteurs englobe la Corniche des forts, les Murs à pêches, les grands parcs de Montreuil/Bagnolet mais également le golf de Rosny et les buttes Chaumont : cette figure géographique est très marquante dans le paysage et la topographie du territoire. Il comporte de nombreuses potentialités en termes paysagers (vues depuis la corniche), de mobilités douces (cheminements le long de la corniche ou à travers les espaces vers qui le compose), d'écologie urbaine (noyaux primaires et secondaires majeurs identifiés dans le cadre de la trame verte et bleue en cours d'élaboration). Il y a une véritable qualité paysagère à faire prospérer pour l'ensemble du territoire d'Est Ensemble et au-delà, d'autant qu'une grande partie de ce secteur du plateau, aujourd'hui parfois difficile d'accès, va grandement gagner en accessibilité grâce à l'arrivée de nouveaux transports en commun.

L'articulation de ces projets de transports avec l'aménagement de ce secteur est au cœur de la charte aménagement/transport de la ligne 11, et pose les questions relatives à l'intensification urbaine, aux espaces publics, au développement commercial, ainsi qu'aux enjeux de biodiversité le long de cette future ligne de métro.

Le projet de Parc des Hauteurs

La promenade des coteaux du Grand Paris (307 ha de nature sur une boucle de 16km)

- Créer une grande promenade, en belvédère sur la corniche du Plateau
- S'appuyer sur les projets de transport en commun pour assurer la visibilité et l'accessibilité du Parc des Hauteurs
- Identifier les éléments de programmation existants et manquants à l'échelle métropolitaine, en lien avec les grands pôles d'échanges



ESPACE OUVERT ET PAYSAGE

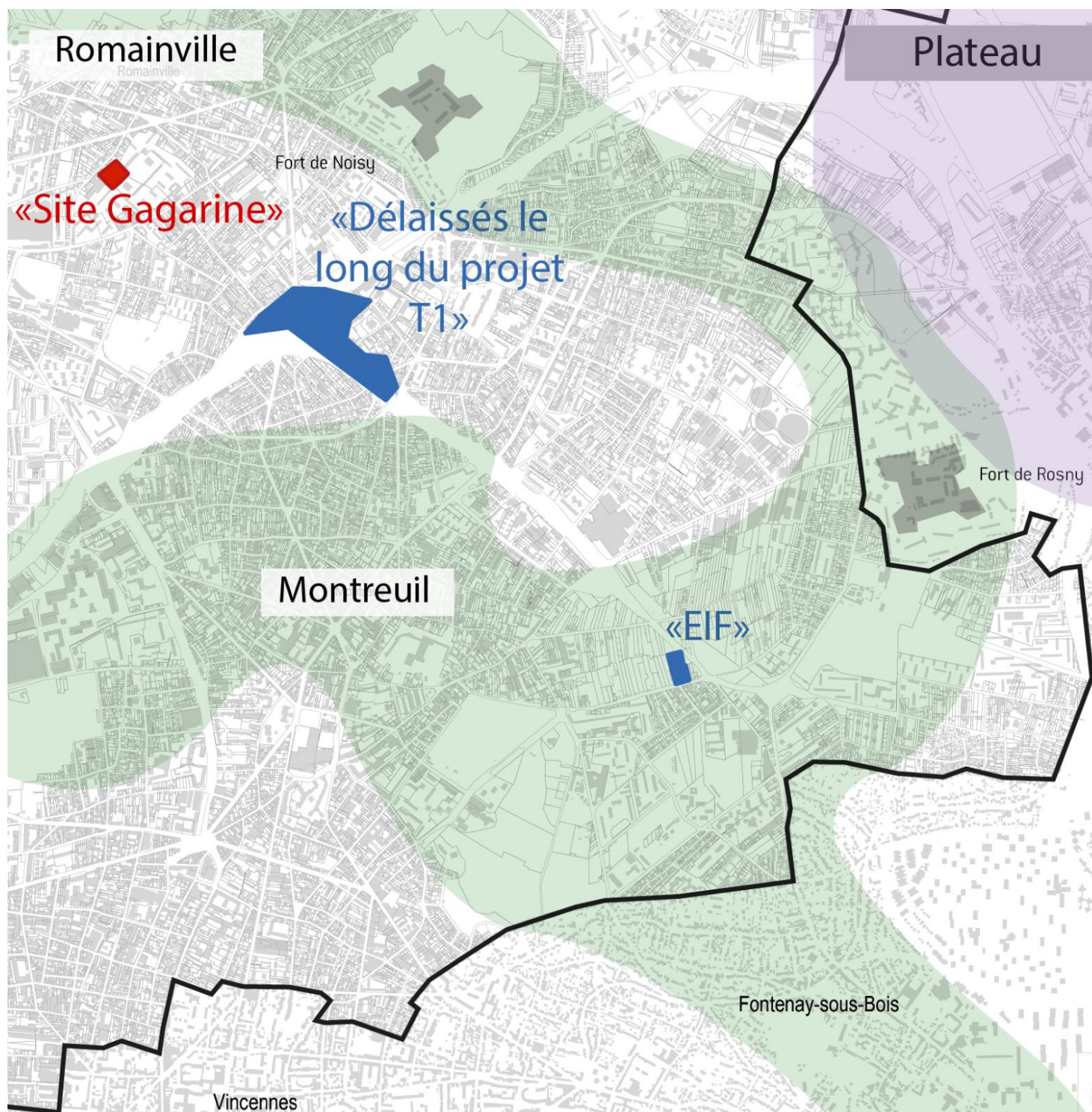
- Espace vert existant / en projet ou potentiel
- Espace sportif du Parc des Hauteurs
- Autres parcs
- Cimetières
- Quartier jardin (cité-jardin ou pavillonnaire aérée)

LIAISONS ET ACCES (PRINCIPES)

- Promenade des Hauteurs
- Parcours de Piémont
- Maison du Parc des Hauteurs (réseau de "Folies")
- Belvédère et vue sur le grand paysage
- Axe de covisibilité entre les composants du Parc

- Liaison entre Plaine et Plateau
- Liaison vers le Parc
- Grandes continuités paysagères et écologiques
- Boulevard des Hauteurs
- Intégration urbaine et paysagère des grandes infrastructures





Liste des sites candidats dans le Parc des Hauteurs :

- Le site EIF dans le secteur des Murs à Pêches à Montreuil

La friche EIF est une ancienne usine de peausserie, située rue Pierre de Montreuil à l'angle de l'A186, à l'entrée du quartier des murs à pêches, un site emblématique de l'histoire horticole de Montreuil. Son emplacement est stratégique puisqu'elle se trouve dans un secteur en pleine mutation :

- A l'angle de la rue qui va accueillir le prolongement de la ligne du tramway 1 (implantation d'une station à proximité immédiate du site) ;
- Aménagement à venir des délaissés du tramway, actuellement propriété pour majeure partie du Conseil Général.
- Ouverture à l'été 2016 de la piscine écologique de Montreuil;
- Proximité d'équipements structurants : IUT, complexe sportif Arthur Ash, le parc Montreuil, le quartier Bel Air – Grands Pêcheurs labellisé EcoQuartier.

- L'aménagement du Fort dit de Romainville aux Lilas, en lien avec la création du Métro-câble.

Le site correspond au Fort dit de Romainville pour une superficie d'environ 3,3 hectares appartenant actuellement au ministère de la Défense qui souhaite s'en dessaisir ; les modalités de portage foncier seront prochainement définies. Il s'agit d'un site remarquable dans lequel la ville souhaite voir édifier un éco-quartier.

Le projet devra impérativement intégrer :

- la mise en valeur paysagère du site,
- la préservation de la biodiversité du talus séparant la partie haute de la partie basse,
- l'aménagement d'une coulée verte le long des remparts,
- la construction de logements étudiants conventionnés,
- la création d'activités économiques et culturelles,
- la réalisation de deux lieux de mémoire (Mémorial national dédié aux femmes dans la Résistance et la Déportation, la réalisation d'un monument en hommage aux otages fusillés par les nazis en 1944)

- Les délaissés du T1 dans sa traversée de Romainville

Il s'agit de prévoir la transformation d'une dizaine de parcelles situées aux abords du futur T1 dans la traversée de Romainville, dont certains seront constitués des délaissés de l'A 186 transformée en boulevard urbain.

- L'espace de développement économique partagée dans le quartier NPRU Gagarine à Romainville dans le cadre de la démarche « Arc de l'innovation ».

Ce projet vise à offrir les fonctions d'un « centre d'affaires de quartiers », un espace innovant dédié aux entreprises relevant notamment de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'un lieu ressource et de partage pour les habitants et les travailleurs indépendants.

LE SECTEUR DE LA PLAINE DE L'OURCQ

La Plaine de l'Ourcq est un grand territoire articulé autour du double axe formé par l'ex-RN3 et le Canal de l'Ourcq, représentant plus de 200 ha de Pantin à Bondy. Engagé dans une profonde mutation, il constitue pour les années à venir l'une des dynamiques de projets parmi les plus fortes de la métropole parisienne comme en témoigne le Contrat d'intérêt National dont il fera prochainement l'objet.

Possédant un long passé industriel, l'axe canal de l'Ourcq-RD3 présente des enjeux de requalification majeurs et fait l'objet d'une dynamique de projets parmi les plus importantes de la région Île-de-France.

Traversée par un ouvrage d'art, le canal de l'Ourcq, elle est unique sur le plan urbanistique et paysager : cet espace, en pleine reconversion, est l'un des rares lieux de création de la ville de demain. Il constitue une continuité exceptionnelle à l'échelle du Grand Paris depuis le cœur de la capitale jusqu'à la Seine-et-Marne. Parsemé d'un véritable réseau d'équipements culturels et artistiques, il forme un arc culturel métropolitain, de la Philharmonie-Cité de la musique à la Villette, jusqu'à l'Auditorium Angèle et Roger Tribouilloy à Bondy. La reconversion de cet espace est l'occasion de faire émerger de nouveaux maillons renforçant cet arc, des Docks de la Bellevilloise à la Halle des Salins.

Sur ce vaste secteur, sont engagées 5 opérations d'aménagement communautaires et la réalisation estimée de plus de 6000 logements, 300 000 m² d'activités et de bureaux, plusieurs groupes scolaires, l'aménagement et le réaménagement de vastes espaces publics, s'inscrivant ainsi dans l'ambition du Schéma Directeur de la Région Ile de France qui identifie ce territoire comme « secteur de densification préférentielle ». S'y ajoutent les potentialités de développement de l'habitat et du développement économique des projets de renouvellement urbain en cours d'achèvement (Courtilières à Pantin, centre ville – Karl Marx à Bobigny) ainsi que les futurs PRU –en cours de définition (poursuite des PRU des 4 chemins à Pantin et des quartiers Nord à Bondy, lancement des PRU de l'Abreuvoir et du centre ville – Paul Eluard à Bobigny).

Ce secteur disposera dans les années à venir de polarités de transport renforcées. Ainsi, plusieurs nœuds de transports collectifs devraient s'affirmer avec l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express (stations Pablo Picasso et Pont de Bondy), du Tzen 3 - bus en site propre à haut niveau de service qui sera implantée sur l'ex RD3, et de la tangentielle légère nord (TLN, d'ici 2023 sur le pôle de la Folie).

Plusieurs projets d'aménagement sont identifiés, que ce soit des ZAC en gestion par Est Ensemble (la ZAC Ecoquartier de Pantin, la ZAC du Port, la ZAC de l'horloge à Romainville, la ZAC Ecocité de Bobigny, la ZAC Quartier durable de Noisy-le-Sec et la ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy) ou des ZAC communales (ZAC des grands Moulins à Pantin) qui assureront le renouvellement du tissu urbain le long du canal à travers des actions publiques ou privées, pour un potentiel d'au moins 8000 logements à l'horizon 2030, dont 2500 au cours de la première phase opérationnelle prévue d'ici 2020.

La Plaine de l'Ourcq

Un grand projet métropolitain

-  secteur de réflexion de la Plaine de l'Ourcq dans le cadre du Projet Urbain
-  secteur de réflexion du Parc des Hauteurs

1 Améliorer la porosité du territoire

-  Franchissements existants et en projet
-  Principe de prolongement des franchissements
-  Principe de liaison à étudier à moyen ou long term
-  Séquences paysagères et urbaines à structurer : enjeu de requalification d'espaces publics pour améliorer les usages, favoriser les modes doux et conforter la présence du végétal
-  Liaisons intercommunales pour modes doux
-  Projet de téléphérique

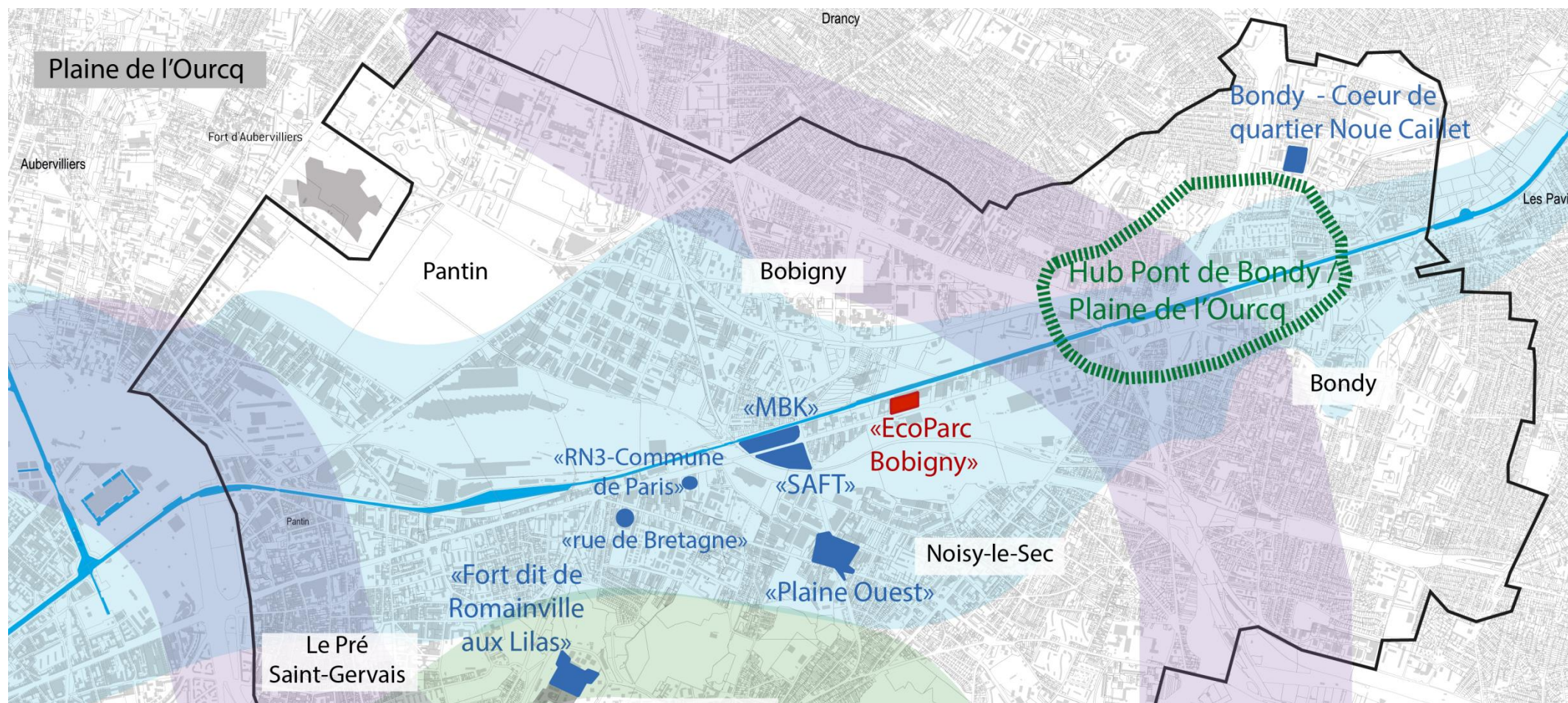
2 Intégrer les grandes infrastructures

-  Requalification d'ouvrages (pont, couverture...)
-  Requalification de grands axes en cours ou à l'étude
-  Renaturer le faisceau ferré
-  Animer les berges du canal
-  Ports et haltes fluviales existants ou en projet

3 Conforter le réseau d'espaces publics

-  Intégrer les grands pôles gare (GPE, RER et gare routière) dans les centres-villes et en faire de véritables centralités urbaines
-  Centralité existante à conforter
-  ZAC en cours ou à l'étude devant contribuer à améliorer le réseau d'espaces publics du territoire
-  Centralité à venir
-  Espaces verts structurants





Liste des sites candidats « Plaine de l'Ourcq » :

- Le terrain MBK à Bobigny

Le terrain MBK est constitué d'une emprise de 18 400 m² démolie et déjà acquise par Sequano dans le cadre de la ZAC Ecocité, et d'un terrain de 2 900 m² en cours d'acquisition (objectif acquisition en 2017). Positionné au carrefour dit de la Folie, il est situé au centre du territoire de la Plaine de l'Ourcq et au carrefour de deux grands axes desservant Est Ensemble, l'exRN3 vers l'est du département et la RD40 entre plateau et plaine.

Au cœur d'un secteur industriel en mutation, ce terrain accueillera à terme dans sa partie ouest le futur pôle multimodal de la Folie qui reliera le TZEN3 et le téléphérique vers le plateau de Romainville au sud du canal, une nouvelle station de la L5, la TEN, au nord du canal, les deux sites seront reliés par une passerelle piétonne.

- Le terrain SAFT dans les ZAC de l'Horloge à Romainville et la ZAC de la Plaine de l'Ourcq à Noisy

Le site dénommé SAFT (anciennement usine de batterie « La Saft ») est un terrain dédié à l'activité économique situé sur deux communes, Noisy-le-Sec et Romainville d'une superficie de plus 2,5 ha. Il fait plus globalement partie du secteur de la Folie au carrefour de trois communes et qui est destiné à être requalifié dans le cadre de trois opérations d'aménagement : Zac Ecocité de Bobigny, Zac de l'Horloge à Romainville et Zac du Quartier durable de la plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec. Il est attendu sur ce site une programmation ambitieuse, au sein d'une opération potentiellement mixte, de recherche et de développement autour des thématiques de l'écologie industrielle, de l'économie circulaire et du recyclage.

- Le terrain du « Lot A3 » (rue de Bretagnes) à Romainville :

Le site est situé sur le territoire communal de la ville de Romainville, dans le secteur dit des Bas-Pays, concerné par la ZAC d'intérêt communautaire de l'Horloge, à 200m de la station de métro Pablo Picasso-Raymond Quesneau. Le développement d'un programme de logements à grande qualité environnementale et d'une offre commerciale de proximité est notamment attendu.

- Le terrain donnant sur l'ex RN3 à l'angle de la rue de la Commune de Paris et du chemin latéral (lot C2a) sur la ZAC de l'Horloge à Romainville

Le terrain est situé à 500 mètres de la station de métro de la ligne 5 « Bobigny – Pantin Raymond Queneau », le long de l'ex RN3, futur support du TZEN3, qui relie le Boulevard Périphérique à l'A86 et à l'A3, et en face d'un parking-silo, qui pourrait faire l'objet de foisonnement entre programmes. Une programmation mixte est attendu pour ce site qui devra constituer la « vitrine » de la ZAC de l'Horloge avec des innovations multiples, notamment en matière environnemental (agriculture urbaine sur les toits, construction bois HQE, etc).

- **L'ilot de la Plaine ouest à Noisy-le-Sec**

Cet ilot situé au sein du secteur de projet de la « Plaine Ouest », est constitué d'une emprise assez large, à la convergence de la Rue du Parc et de la Rue Vaillant-Couturier. Il s'agit d'un secteur éminemment stratégique, dont la mutabilité est aujourd'hui initiée, constituant un lieu de transition entre l'entrée de ville de Noisy-le-Sec et celle de Romainville, à proximité directe d'une des entrées de la Base de Plein Air et de Loisir de la Corniche des Forts. Ce site constitue également une interface à plus grande échelle entre le secteur du Canal de l'Ourcq et la Place Carnot qui accueillera dans les prochaines années une station du Métro 11 prolongé.

- **Le secteur du « Hub du pont de Bondy/Plaine de l'Ourcq » :**

Projet phare de la Plaine de l'Ourcq, le quartier du Pont de Bondy est un site emblématique de l'appel à projet « Inventons la Métropole » et figurera dans la catégorie « Hubs du Grand Paris » sur la base des éléments suivants :

- **Un pôle d'échange transport collectif existant mais « éclaté »** Fortement contraint par les infrastructures de transports qui ont accompagné l'essor industriel puis l'essor commercial de la ville de Bondy, le secteur du Pont de Bondy est aujourd'hui en profonde mutation et offre, à l'instar du territoire du canal de l'Ourcq/RN3, un potentiel important de reconversion et de reconquête en zone dense.
- **Des cheminements piétons et cyclables difficiles :** c'est aujourd'hui un secteur à dominante routière qui se caractérise par la présence d'ouvrages autoroutiers, notamment les viaducs A3 et A86, les bretelles d'accès et sortie A3 Sud débouchant sur l'exRN3 à l'est, et prolongées par un autopont, et au nord du Pont de Bondy, le demi-échangeur A3 Nord avec ses bretelles d'accès et de sortie, qui se prolongent sur A86 via l'exRN186
- **Un potentiel d'intensification urbaine important :** le Pont de Bondy figure parmi les secteurs d'Est Ensemble qui connaîtront, d'ici une quinzaine d'années, les plus profonds bouleversements.
 - liés au prolongement ou à l'arrivée de lignes structurantes de transports collectifs (ligne 15, prolongement du T1, Tzen 3) accompagnées d'un réseau de bus restructuré (15 postes à quai).
 - ces bouleversements résulteront également des projets d'aménagement initiés par les communes et par la Communauté d'agglomération dans ce secteur, qu'il s'agisse de la ZAC Rives de l'Ourcq à Bondy, de la ZAC Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec ou des réflexions relatives au quartier Edouard Vaillant à Bobigny. La ZAC Ecocité, à Bobigny, ou le PRU de Bondy Nord, plus éloignés, participeront aussi de l'évolution profonde de ce secteur.

- **Le terrain « Cœur de quartier Noue Caillet » à Bondy** avec un projet autour de l'ancien centre commercial